



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS DE CONSULTATION –N° CA-D.F.G.C 02/2014

CONSULTATION POUR L'ELABORATION D'UN REFERENTIEL DES COMPETENCES

La Banque de l'Habitat se propose de lancer une consultation pour l'élaboration d'un référentiel des compétences au titre de l'année 2014.

Les soumissionnaires qui désirent participer à la présente consultation, doivent se présenter à la Direction des Services Communs de la Banque de l'Habitat : bureau N°312-3^{ème} étage de l'immeuble K sis à l'espace de Tunis 1073 Montplaisir , munis de la carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la présentation d'un reçu attestant le versement en espèce de cinquante (50) dinars non récupérables, au compte courant bancaire n°14207207356700001435 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis ,1073 Montplaisir .

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapide poste ou remises directement, contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur de la Banque de l'Habitat –Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 7 du cahier des conditions de la consultation comme suit :

I – OFFRE TECHNIQUE :

- Une enveloppe intérieure fermée constituant les documents listés dans l'article 3 alinéas 3.1 portant le nom du soumissionnaire, le numéro de la consultation et la mention suivante :
« CONSULTATION POUR L'ELABORATION D'UN REFERENTIEL DES COMPETENCE-OFFRE TECHNIQUE »

II- OFFRE FINANCIERE :

- Une enveloppe intérieure fermée, constituant les documents listés dans le tableau de l'alinéa 3.2 portant le nom du soumissionnaire, le numéro de la consultation et la mention suivante :
« CONSULTATION POUR L'ELABORATION D'UN REFERENTIEL DES COMPETENCE-OFFRE FINANCIERE »

Ces deux enveloppes ainsi que les pièces administratives listées dans l'article 3 doivent être placés dans une enveloppe extérieure fermée et scellée portant la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR» Consultation N° CA-N°CA-D.F.G.C 02/2014

« CONSULTATION POUR L'ELABORATION D'UN REFERENTIEL DES COMPETENCES»

La date limite de réception des offres est fixée au **05/12/2014** jusqu'à 17 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi).

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.